

Licence professionnelle Management des approvisionnements et de la logistique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des approvisionnements et de la logistique. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02038912

HAL Id: hceres-02038912

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038912>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des approvisionnements et de la logistique

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Management des entreprises – économie (entrepreneuriat, innovation, développement durable)

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Management des approvisionnements et de la logistique* est gérée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Valence. Elle a pour objectif de former des professionnels de la logistique et des approvisionnements par une formation théorique et professionnelle. Elle a été ouverte en septembre 2004 et comporte un seul parcours. La LP est dispensée en alternance selon le rythme de deux semaines en entreprise et deux semaines en formation à l'IUT. Les étudiants suivent la formation soit sous la forme d'un contrat d'apprentissage, soit sous la forme d'un contrat de professionnalisation, soit en formation continue. Cette LP comprend 504 heures d'enseignement, auxquelles s'ajoutent 120 heures de projets tuteurés.

Avis du comité d'experts

Si les métiers visés sont clairement identifiés et les enseignements clairement détaillés, la traduction de ceux-ci en compétences professionnelles et personnelles est à améliorer. Les enseignements correspondent bien à ces métiers associés à des postes très opérationnels, mais on peut regretter que les étudiants ne bénéficient pas d'un point de vue plus global sur la logistique et d'une prise de recul par rapport aux aspects les plus techniques. On repère également quelques lacunes : il n'y a aucun enseignement concernant la gestion de projet ou les systèmes d'information. Il y a peu de détails dans le dossier sur les cours de logistique globale et de gestion de la production. Les objectifs des enseignements sont définis de manière trop générale et superficiellement. Cette imprécision dans l'affichage des compétences et des objectifs rend difficile l'appréciation de la cohérence d'ensemble de la formation. Tenant compte de métiers en constante évolution, très divers selon les entreprises et les branches d'activité concernées, la licence professionnelle apporte chaque année les adaptations nécessaires. Cela est rendu possible par les profils des enseignants au fait de l'actualité et par la présence de conférences professionnelles.

Par rapport aux autres LP liées à la logistique, qui sont assez courantes en France, cette licence se distinguerait par sa spécialisation sur la logistique amont. Cependant cette affirmation n'est pas argumentée. La formation s'appuie sur le Centre de formation des apprentis (CFA) FORMASUP Isère Drome Ardèche (IDA) pour le suivi, la gestion, la réalisation de bilans, d'enquêtes... et pour créer des liens avec d'autres équipes pédagogiques. Cependant, à aucun moment ce partenariat n'est explicité de manière claire et détaillée. Deux autres licences professionnelles en concurrence directe sont identifiées à Lyon et Aix. On note aussi en aval un lycée des métiers du transport et de la logistique à Montélimar et un master management de la logistique à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Grenoble, il ne semble pas y avoir de partenariat avec ces deux structures. Dédiée à une profession de plus en plus internationale et fortement marquée par l'échange, cette licence professionnelle souffre d'un positionnement trop local, relativement isolée elle manque d'ouverture géographique. Le contexte socio-économique est favorable, la région disposant de nombreuses plateformes logistiques, entreprises de transport, de prestation logistique et de quelques industriels ayant besoin des compétences préparées au sein de cette licence professionnelle. Il n'existe pas de partenariat formalisé avec le monde professionnel, mais l'université a des liens avec de nombreuses entreprises et branches professionnelles.

Avec 14 % d'enseignants-chercheurs (dont on ne connaît cependant pas l'appartenance disciplinaire), 33 % de praticiens et 53 % d'enseignants du secondaire, l'équipe pédagogique est dominée par ces derniers. On note de ce point de vue un léger déséquilibre, mais celui-ci n'a rien de dramatique. Les praticiens qui interviennent le font dans le cœur du métier et sont d'un bon niveau de compétence et de responsabilité pour une licence professionnelle. Leur implication ne semble pas dépasser la participation à l'enseignement et au conseil de perfectionnement. Le responsable pédagogique

de la licence réunit son équipe plusieurs fois par an dont une fois en présence des maîtres d'apprentissage. Le pilotage de la licence est cependant peu explicité dans le dossier.

Les effectifs sont stables autour de 25 étudiants par an, majoritairement en apprentissage (20 par an), mais aussi en contrat de professionnalisation (cinq par an), en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE). La sélectivité de la licence est forte même si le nombre de dossiers reçus est en baisse (de 164 dossiers en 2009 à 132 en 2012). Les étudiants proviennent essentiellement de Brevets de technicien supérieur (BTS) ou de Diplômes universitaires de technologie (DUT), les autres origines restant très marginales. On note une bonne diversité par discipline avec une majorité d'étudiants provenant de divers bac+2 en gestion, mais aussi des étudiants en provenance de formations scientifiques.

Les taux de réussite sont en baisse constante, de 96 % en 2009 à 80 % en 2012 (avec trois abandons), ce qui est juste correct pour une licence affichant un tel niveau de sélectivité. Concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle, deux enquêtes annuelles sont présentées dans le dossier : une enquête ministérielle à 30 mois et une enquête interne à huit mois. Les poursuites d'études sont en hausse, atteignant 24 % en 2013, et deviennent préoccupantes. Le taux d'étudiants en recherche d'emploi à huit mois demeure faible et s'établit autour de 10 % ; à 30 mois ce taux varie entre 0 et 11 %. Sur la qualité de cette insertion, les éléments fournis sont peu nombreux et préoccupants. Ils ne concernent que les sortants à huit mois en 2012 et ils témoignent d'une insertion de qualité insuffisante : deux agents de maîtrise (13,3 %) et deux techniciens (13,3 %) seulement pour trois ouvriers (20 %) et huit employés (53,3 %) ; trois contrats à durée indéterminée (CDI) pour 12 contrats à durée déterminée (CDD). Conscients du problème les responsables de la licence l'attribuent à la faible mobilité des étudiants. Aucune donnée n'est fournie concernant la durée de la recherche d'emploi, les salaires à l'embauche et la satisfaction des sortants vis-à-vis de leur insertion ou du diplôme.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est liée à la contribution des enseignants-chercheurs à l'enseignement. Si ceux-ci ne représentent que 14 % des enseignements, ils sont très actifs dans leur domaine à travers des colloques et des publications.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les nombreux partenariats avec le monde professionnel restent informels. On ne trouve dans le dossier aucune trace de dispositif d'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel. Cependant l'alternance est un puissant outil de professionnalisation. Les professionnels sont impliqués, pour certains, dans l'ensemble de la formation (recrutement, enseignement, évaluation...).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tuteurés sont des travaux par groupe qui représentent 120 heures (en deçà du seuil réglementaire au regard des 504h d'enseignement) sous la forme de demi-journées. Ils font l'objet d'un rapport non soutenu et sont sanctionnés par un coefficient important. La licence professionnelle s'effectue uniquement en alternance avec des missions concrètes très diverses et conformes aux objectifs de la licence, l'évaluation se fait sous la forme d'un rapport avec une soutenance.</p> <p>Pour le projet comme pour le stage (situé dans la même UE contrairement à la réglementation), les étudiants sont encadrés par deux tuteurs, un tuteur pédagogique et un tuteur de l'organisme d'accueil.</p> <p>Afin de faciliter la recherche de stages, de contrats d'alternance et d'emploi, ont été créés au niveau de l'IUT : un poste de chargé des relations entreprise, un espace de dépôt des offres de stage sur le site internet, un club passerelle pour mettre en relation les différents partenaires.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Depuis 2013 un cycle de conférences en langue anglaise est proposé aux étudiants. Un voyage de fin d'études est organisé par les étudiants à l'étranger. Mais seul l'anglais est enseigné et il représente très peu d'heures (20). Il est surprenant que dans cette</p>

	<p>profession à dimension de plus en plus internationale, il y ait une si faible mobilité des étudiants, et rien ne semble envisagé pour promouvoir la mobilité, ne serait-ce que nationale.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le processus de recrutement est classique pour une licence professionnelle : sélection sur dossier et entretien de recrutement (jury avec un enseignant et un professionnel). Malgré la forte hétérogénéité des étudiants entrant, aucune unité d'enseignements de mise à niveau n'a été mise en place, mais l'équipe pédagogique, consciente de cette faiblesse, veut mener une réflexion sur ce sujet.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La plupart des étudiants est en contrat d'apprentissage, les quelques contrats de professionnalisation sont réservés aux candidats trop âgés pour pouvoir bénéficier d'un contrat d'apprentissage. Le nombre de places en validation des acquis de l'expérience (VAE) est limité à quatre entrées simultanées pour permettre un accompagnement de qualité. Une préparation au Test of English for international communication (TOEIC) est apportée à tous les étudiants. Il n'y a pas de seconde langue. Le numérique est encore peu développé, mais les outils sont en place : l'IUT est doté d'une plateforme e-learning, d'un serious game et offre la possibilité de passer le certificat informatique et internet (C2I). Le dossier est vide concernant l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières. Les compétences transversales ne sont pas présentées non plus.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants se déroule en contrôle continu, très classique et conforme à la réglementation. La répartition des crédits est proportionnelle aux volumes horaires. Le stage et le projet tuteuré représentent 16 crédits, soit plus d'un quart des coefficients.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'étudiant est constant et de qualité. Les compétences sont suivies grâce à un livret de l'alternant rempli à chaque période d'alternance soit neuf à 10 fois par année. Ce livret permet de faire le point sur le travail effectué et le niveau d'atteinte des objectifs. Dans le cadre de l'alternance, trois visites en entreprise sont organisées, à l'occasion de chacune d'elles un compte rendu de visite est rédigé.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>En plus des enquêtes à 30 et huit mois, le dossier fait état de deux autres enquêtes réalisées par le CFA FORMASUP IDA à sept mois et par l'IUT à six mois. Malgré l'existence de trois enquêtes très proches dans leur périodicité, à six, sept et huit mois et donc quasiment redondantes, il est surprenant de constater la pauvreté des éléments retranscrits dans le dossier. Cela est d'autant plus gênant que la qualité de l'insertion est en cause ; connaître les raisons d'un CDD après une alternance par exemple serait intéressant. Il n'y a pas d'association d'anciens.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est présidé par un représentant du secteur professionnel, il se réunit deux fois par an. Il est composé d'un nombre égal d'enseignants et de représentants du secteur professionnel, d'un représentant étudiant et d'un représentant du CFA FORMASUP IDA. Il a été à l'origine de révisions mineures de la maquette. On n'a pas de trace de compte rendu ou de liste d'émargement dans les annexes.</p> <p>L'évaluation des enseignements a été mise en place en 2009 elle porte sur le contenu des cours, l'organisation de l'année, la progression des enseignements, l'adéquation des cours avec les besoins des élèves. On n'en connaît pas les résultats et les modifications apportées ne sont pas énoncées. Les modalités de l'autoévaluation ne sont pas présentées. Cependant pour chaque point du dossier des forces et des faiblesses sont identifiées et des recommandations sont effectuées ; l'autoévaluation est donc bien réelle et est accompagnée d'une réelle volonté de progrès.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le contexte économique régional est favorable avec de nombreuses plateformes logistiques, entreprises de transport et de prestation logistique.
- La qualité des praticiens et des enseignants-chercheurs intervenant dans les enseignements et la diversité des secteurs d'activités qui accueillent les alternants apportent beaucoup d'expérience et de richesses aux étudiants.
- La professionnalisation est d'un bon niveau avec l'alternance assortie d'un suivi continu et de qualité des étudiants.
- La licence bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre important de dossiers de candidature et une bonne diversité à la fois disciplinaire et de type de public (formation continue et alternance).
- La qualité de l'autoévaluation atteste de la volonté de progrès de l'équipe pédagogique, avec l'identification systématique de points forts et faibles et l'énoncé de recommandations en conséquence.

Points faibles :

- Si les taux d'insertion professionnelle sont plutôt bons, la qualité de celle-ci est insuffisante avec une proportion trop importante d'emplois correspondant à des niveaux de compétences trop faibles pour une licence professionnelle, des conditions de rémunération et la satisfaction par rapport à l'emploi absentes du dossier. On note aussi un taux de poursuite d'études qui augmente.
- Le positionnement est trop régional et l'ouverture internationale faible pour un secteur comme la logistique tourné vers l'échange et les relations internationales.
- Les taux de réussite se dégradent.
- L'équipe pédagogique est relativement déséquilibrée au détriment des praticiens (33 %) et surtout des enseignants-chercheurs (14 %).
- L'acquisition de compétences transverses, de connaissances en gestion de projet et en systèmes d'information, de compréhension des organisations de l'entreprise et de supply chain sont insuffisamment explicités.

Conclusions :

Cette licence bénéficie d'un contexte économique favorable, d'un bon niveau d'attractivité, d'une alternance bien organisée avec un suivi et un encadrement sérieux et régulier des étudiants. L'investissement des enseignants universitaires et professionnels aussi bien au sein de l'IUT que dans la profession sont une grande force. Le suivi qu'ils prodiguent aux étudiants, leur capacité à s'adapter, à faire évoluer leur enseignement sont fortement appréciés et démontrent le sérieux de cette licence professionnelle. On apprécie également la qualité de l'autoévaluation et la volonté affichée de progrès. Cependant, cette licence souffre d'une imprécision dans la définition des objectifs visés, des connaissances et des compétences recherchées. Plus de précision à ce niveau permettrait de mieux faire valoir et reconnaître la qualité et la richesse de cette formation. Pour une formation dédiée à une profession tournée vers l'échange et très présente à l'international, cette licence professionnelle pâti d'un positionnement trop régional. Plus d'ouverture, un développement de la place de l'international, des actions destinées à promouvoir la mobilité nationale et internationale des étudiants seraient bénéfiques. Cette mobilité permettrait, comme le souligne les responsables de la licence, d'améliorer la qualité de l'insertion qui est perfectible avec un niveau de compétences trop faible des emplois occupés. Il conviendrait également d'être attentif à l'évolution des taux d'échec et de poursuite d'études. Il faudrait aussi prévoir un dispositif d'aide à la rédaction du curriculum vitae (CV) et à la conduite d'un entretien, augmenter la place des enseignants-chercheurs et dans une moindre mesure des praticiens dans l'équipe pédagogique.

Observations de l'établissement

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Management des entreprises - Economie
(Entrepreneuriat, Innovation, Développement durable)

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES sur les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE DEG - ECONOMIE ET
GESTION
LICENCE DEG - ECO GESTION
LANGUE

LP DEG - COMMERCE

LP DEG - ECHANGES ET GESTION

LP DEG - ESPACES NATURELS
LP DEG - GESTION DE LA
PRODUCTION INDUSTRIELLE

LP SHS - GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES

LP DEG - GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES

LP DEG - HOTELLERIE ET TOURISME

LP DEG - LOGISTIQUE

LP DEG - MANAGEMENT DES
ORGANISATIONS

MASTER DEG - ECONOMIE,
ENERGIE, DEVELOPPEMENT
DURABLE

MASTER DEG - INGENIERIE
ECONOMIQUE ET ENTREPRISE

Etudes statistiques, sondages et marketing; Gestion et marketing
du secteur vitivinicole

Commerce et distribution - DISTECH

Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière

Economie, gestion durable de l'eau et territoires

Assistant RH: évaluations et développement psychologique des
ressources humaines

Gestion des ressources humaines et paie; Métiers de l'emploi et de
la formation

Management des unités hôtelières (MUH); Management des unités
de restauration (MUR)

Management des approvisionnements et de la logistique

Management des collectivités territoriales; Management de la
PME-PMI; Métiers de la comptabilité: révision comptable; Métiers
de la comptabilité: comptabilité et paie; Métiers de la comptabilité:
Fiscalité;

Economie de l'énergie et de l'environnement

Ressources humaines, organisation et conduite du changement;
Diagnostic économique d'entreprise; Ingénierie économique

MASTER DEG - ETUDES
INTERNATIONALES ET
EUROPEENNES

MASTER DEG - MARKETING

Gouvernance des organisations pour le développement
international

Marketing quantitatif; Ingénierie du marketing; Vente et distribution;
Recherche et conseil en marketing; Communication marketing

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération
distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA